

Courtemelon, le 6 mars 2015

## BULLETIN D'INFORMATION PHYTOSANITAIRE N° 1/2015

En plaine, les cultures redémarrent lentement depuis quelques jours. Les sols sont détrempés. Les conditions annoncées permettront un vrai réveil de la végétation et seront bientôt favorables aux premiers travaux des champs.

Les applications de produits phytosanitaires sont à nouveau possibles depuis le 16 février, mais rien ne presse cependant. Rappelons encore une fois que ce sont les stades, l'état de la végétation et celui du terrain qui dictent les interventions et non le calendrier.

### COLZA

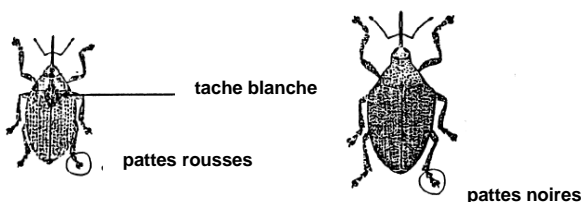
**Stade** : reprise (CD 30). Aucune nouvelle elongation de la tige n'a encore été observée.

#### Ravageurs

Les premiers charançons de la tige du chou et les premiers gros charançons de la tige du colza sont apparus dans les cuvettes.

→ **Installez les pièges, si ce n'est déjà fait.**

**Contrôle des pièges** : récolter les insectes piégés et les identifier, en faisant la différence entre les deux espèces de charançons :



**Ne pas confondre** : à gauche : charançon de la tige du chou (corps gris clair avec une tache blanche sur le dos, pattes rousses, longueur 2,5 à 3 mm); à droite : gros charançon de la tige du colza (corps gris-noir, pattes noires, longueur 2,6 à 4 mm).

Si le charançon de la tige du chou est inoffensif pour le colza, le gros charançon de la tige du colza peut causer d'importants dégâts à la culture lorsque la tige commence à s'allonger, mais il faut remarquer qu'il n'a exercé qu'une faible pression ces dernières années.

**Contrôle des cultures** : dès que le colza entame la montaison, rechercher les piqûres sur

la tige principale de 10 fois 5 plantes successives, bien réparties dans la parcelle.

→ Voir les fiches agridea 6.61, 6.62 et 6.63.

Les seuils d'intervention sont les suivants :

- au début de la montaison (tige de 1 à 5 cm) : 10 à 20 % des plantes piquées ;
- tige de 5 à 20 cm : 40 à 60 % des plantes piquées.

Dans la majorité des cas, il sera possible d'utiliser les seuils sans risque, d'autant plus que la pression exercée par ce ravageur était particulièrement faible l'année dernière.

Les insecticides utilisables sont présentés par la fiche agridea 6.66 (janvier 2015) : il s'agit de pyréthrinoïdes, actifs à basse température, mais **dangereux pour les abeilles**. On les appliquera donc avec toute la prudence requise.

Cette famille se divise en deux groupes :

- pyréthrinoïde du groupe A (cyperméthrine, alpha-cyperméthrine, zeta-cyperméthrine, deltaméthrine ou lambda-cyhalothrine). Dans notre région, les méligèthes sont devenus résistants à ces produits. Ils sont utilisables, pour lutter contre le gros charançon, mais **avant** l'apparition des méligèthes ;
- pyréthrinoïdes du groupe B (etofenprox et bifenthrine). Ils sont encore efficaces contre méligèthes et sont à utiliser, pour lutter contre le gros charançon, dès l'apparition des premiers méligèthes dans les cuvettes.

→ **Attention aux nouvelles distances de sécurité par rapport aux eaux de surface, qui vont de 20 m à 100 m (voir les documents "séances nouveautés" et la fiche agridea 6.66).**

→ **Ne pas traiter avant les premières piqûres.**

→ **Prévoyez un témoin en cas d'intervention.**

→ **N'oubliez pas la possibilité d'être renseigné par l'alerte colza SMS.**

#### Risques de carence en Soufre

Le colza étant une culture exigeante en Soufre, il faut prévoir des apports compris entre 35 et 60 kg/ha (engrais azoté contenant du Soufre lors du 1<sup>er</sup> ou du 2<sup>ème</sup> apport).

## CÉRÉALES D'AUTOMNE

**Stades :**

**Blé :** une feuille à fin tallage (CD 11 à 29) ;

**Orge :** plein tallage à redressement (CD 25 à 30). Les cultures sont fournies et jaunes (asphyxie et manque d'Azote). De plus, quelques dégâts de chlorops sont visibles (à part constater les dégâts, il n'y a rien à faire).

**Désherbage :** les premiers traitements printaniers seront envisageables, lorsque les cultures auront bien repris et que les conditions le permettront (terrain ressuyé, amplitudes thermiques pas trop importantes entre le jour et la nuit).

→ Consultez les fiches agridea 2.34.1-2, 2.34.3 et 2.35.1-4.

→ Pensez aussi aux possibilités de désherbage mécanique, qui présentent plusieurs avantages, en plus de leur coût modeste.

**Betterave :** effectuez un test de la faculté germinative de vos semences. N'intervenez dans les parcelles que lorsque les sols seront bien ressuyés.

→ Voir aussi le betteravier romand I/2015

**Maïs :** les **trichogrammes** sont à commander jusqu'au 31 mars (voire jusqu'au 20 avril pour certains produits). Le seuil d'intervention est de 10 % des tiges attaquées par la pyrale l'année dernière pour du maïs grain et de 20-30 % pour du maïs ensilage. N'oubliez pas d'incorporer les résidus de culture où c'est encore possible.

**Rappel :** les semences de maïs traitées avec des insecticides **néonicotinoïdes** (Poncho, Cruiser) sont interdites d'emploi et sont donc à retourner à votre fournisseur.

**Pois protéagineux, féverole :** la mise en place de ces cultures sera possible dès que les sols seront bien ressuyés. Pensez aussi au désherbage (voir fiches agridea 10.31-33 et 9.31-32).

**Herbages :** si nécessaire, prévoyez un passage de herse ou de rouleau dans les prairies, dès que les conditions le permettront. N'intervenez qu'en conditions sèches.

**Séances d'informations phytosanitaires :** la documentation présentée lors des séances des 4 et 5 février dernier est à disposition sur le site internet de la FRI ([www.frij.ch](http://www.frij.ch)), sous «station phytosanitaire - séances nouveautés 2015».

Station phytosanitaire cantonale



**P.P.**  
**2800 Delémont**

Case Postale 65  
2852 Courtételle  
T 41 32 420 74 20  
F 41 32 420 74 21  
info@frij.ch  
www.frij.ch

Fondation  
Rurale  
Interjurassienne

COURTEMELON LOVERESSE